

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2019

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD3246

présenté par  
Mme Park, rapporteure

-----

### ARTICLE 31

À la dernière phrase de l'alinéa 62, substituer au mot :

« information »

le mot :

« informations ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.